



## Sainte-Colombe, hôte de la Communauté de communes du Provinois

Le 28 septembre, Sainte-Colombe a accueilli, à la salle Jeannine Griveau, les élu(e)s des 39 communes adhérentes de notre intercommunalité pour une réunion du conseil communautaire.

La Communauté de communes du Provinois a fait le choix de délocaliser la tenue de ses assemblées délibérantes, à tour de rôle, dans ses communes membres. Le 28 septembre dernier, le conseil communautaire était à Sainte-Colombe. Vingt-et-un points étaient inscrits à l'ordre du jour. Parmi les plus significatifs, on peut retenir l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), document de planification destiné à engager, de façon opérationnelle, la collectivité dans la lutte contre le changement climatique. Au titre du soutien local, les élus ont voté l'attribution d'une

subvention à l'école de Sourduin pour un projet pédagogique à vocation culturelle. Dans le cadre des travaux d'aménagement de la gare routière de Jouy-le-Châtel, l'assemblée a autorisé le président de l'intercommunalité à solliciter une subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités. Enfin, un avis a été rendu pour l'adhésion de la commune de Saint-Martin-du-Boschet au SMETOM-GEEODE.



## A fond le sport !

Jusqu'au 31 décembre 2023, le dispositif gouvernemental Pass'Sports permet aux jeunes de bénéficier d'une aide de 50€ lors d'une adhésion à une association ou une structure sportive (même si l'adhésion ou la licence est déjà prise). Qui est concerné ?

- les 6/18 ans, bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire
- les 6/20 ans, bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- les 16/30 ans, percevant l'allocation adultes handicapés
- les étudiants boursiers

Plus d'informations sur : <https://pass.sports.gouv.fr/>





## Joyeux anniversaire

50 ans

Voilà une soirée qui restera dans les mémoires. Le 23 septembre, les membres de Sports & Loisirs se sont retrouvés, à la salle

Jeannine Griveau, à l'invitation de la présidente Marylène Lambert pour fêter les 50 ans de leur association. Cet anniversaire a été fêté en présence d'Alain Balducci, maire, et de Katia Lambert, adjointe au maire. La soirée a fait la part belle à la bonne humeur et à la bonne chère, pour le plus grand plaisir des convives. Sainte-Colombe et Sports & Loisirs, c'est une longue histoire et des centaines d'activités organisées. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter ...

## A la pêche aux carpes

Le club Authentik'Carpe Passion a organisé, le samedi 7 octobre sur le plan d'eau de Sainte-Colombe, une initiation "pêche à la ligne" pour les jeunes. Une initiative qui visiblement séduit au regard de nombre de présents. Les jeunes participants ont ainsi, pu apprendre auprès de pêcheurs confirmés les trucs et astuces pour faire une prise. De futur(e)s mordu(e)s de pêche ?



## Beau succès pour le repas des aînés



Farandole de saveurs dans les assiettes et de bonne humeur dans la salle des fêtes pour cette édition 2023 du repas organisé par le Comité d'entraide aux personnes âgées. Les bénévoles de l'association n'avaient, une fois encore, pas épargné leur peine pour offrir à leurs convives un après-midi inoubliable. Une organisation sans faille félicitée par le maire, Alain Balducci, présent pour l'occasion. Tables et salle joliment décorées aux couleurs de l'automne et menu gastronomique, tout était réuni pour passer un bon moment. Ce rendez-vous convivial s'est ensuite poursuivi en musique et en chansons ... certains n'ont pas hésité à investir la piste de danse pour quelques pas rythmés.

## **JOB** boulanger (H/F)

Vous avez le CAP et minimum deux ans d'expérience ? Vous êtes dynamique et passionné ? Devenez boulanger, dans le futur établissement Nicolas le boulanger, à Sainte-Colombe.

Poste en CDI à temps plein.

Repos le mercredi + un autre jour.

Horaires et salaire à déterminer.

Une question ?

Contact au 06.18.65.50.75

## **JOB** vendeur (H/F)

Nicolas le boulanger recrute, à Sainte-Colombe et Bray-sur-Seine, des vendeuses/vendeurs ayant le sens du commerce.

Repos le mercredi + un autre jour.

Salaire à déterminer avec l'employeur.

Une question ? Contact au 06.09.10.69.57

**Lettre de motivation et CV à envoyer par courrier ou mail :**



Nicolas le boulanger

55, rue grande - 77480 Bray-sur-Seine



(boulanger) sas3g7@orange.fr

(vendeur) danielleauxerre@gmail.com

## En avant la musique

Le 6 octobre, Sainte-Colombe a accueilli l'orchestre de chambre du conservatoire du Provençal pour un récital s'inscrivant dans le cadre des concerts d'automne. Lors de cette soirée, les oeuvres tirées du répertoire baroque ont été à l'honneur.



## E viva España

Lundi, de jeunes Saint-Colombinois sont partis pour un stage multisports à Salou (Espagne).



## Attention aux arnaques !

Compte tenu du nombre de plaintes reçues dans le secteur du dépannage à domicile, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) rappelle les 3 réflexes à avoir.

**En cas de problème de consommation, il est conseillé de faire un signalement sur : [signal.conso.gouv.fr](http://signal.conso.gouv.fr)**

Dépannage à domicile

**FAITES-VOUS DÉPANNER**

**PAS ARNAQUER !**

Réflexe n°1 : Anticiper

Je me méfie des numéros d'urgence inscrits sur des prospectus ou mis en avant sur internet.

J'élabore ma liste de numéros et privilégie les professionnels recommandés par des personnes ou organismes de confiance.

[economie.gouv.fr/dgccrf](http://economie.gouv.fr/dgccrf)

Dépannage à domicile

**FAITES-VOUS DÉPANNER**

**PAS ARNAQUER !**

Réflexe n°2 : Cibler

Je n'accepte que les travaux urgents. Les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.

Je reste prudent lorsqu'on m'affirme que les frais seront remboursés par mon assurance.

[economie.gouv.fr/dgccrf](http://economie.gouv.fr/dgccrf)

Dépannage à domicile

**FAITES-VOUS DÉPANNER**

**PAS ARNAQUER !**

Réflexe n°3 : Vérifier

Je consulte les tarifs et exige un devis écrit détaillé avant toute intervention.

Si le devis me paraît élevé ou ambigu je fais appel à un autre prestataire.

Je garde les pièces qui ont été changées.

[economie.gouv.fr/dgccrf](http://economie.gouv.fr/dgccrf)

## Gare au stationnement

Depuis quelques semaines, il est constaté un développement du stationnement des véhicules sur les trottoirs de la commune. Il est rappelé aux administrés qu'en vertu de l'article R. 417-11 du Code de la route, cette pratique est interdite, au motif qu'elle peut entraîner une gêne de la circulation des piétons. Les automobilistes sont, par conséquent, invités à respecter cette règle.



## Collecte de bouchons

Pour les besoins d'un projet mené par le service garderie de l'école, la commune lance une collecte de bouchons de bouteilles en plastique, de toute couleur ou forme. Vous ne savez pas quoi faire des vôtres ? N'hésitez pas à les déposer en mairie.

**Collecte ouverte jusqu'en mars 2024.**



**11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918**

10h30 - cimetière nouveau

organisée par la mairie de Sainte-Colombe



**18 novembre : Soirée Beaujolais**

20h - salle Jeannine Griveau

organisé par le Comité d'entraide aux personnes âgées



**25 novembre : Soirée années 80 et +**

20h30 - salle Jeannine Griveau

organisée par l'association Swahilisa

animation musicale : DJ Thierry animation

entrée : 13 euro (demi-tarif pour les 7-13 ans)

réservation obligatoire : 06.24.56.44.28 / 07.69.51.95.17

**Etat civil**

**Naissances**

Elena BARTUCCIO GONCALVES

**Décès**



## Noël se prépare ...

Le Noël de la commune se déroulera le **dimanche 10 décembre à 15h**. Les parents d'enfants non-scolarisés âgés de 0 à 3 ans ou ceux jusqu'au CM2, scolarisés dans une autre commune, sont invités à inscrire leur(s) enfant(s) en mairie.



Cette année, il n'y aura pas d'édition de la maison illuminée.



**Le concours de dessin aura lieu du 6 novembre au 6 décembre 2023.** Les enfants sont invités à déposer leurs dessins (comportant : nom, prénom, téléphone et classe) dans la boîte aux lettres installée dans le hall de la mairie.

